

La brique survivra-t-elle à l'ossature métallique ?

À Provin, à côté de l'église, sort de terre une maison dont l'ossature est peu commune. Elle est composée de poutres en acier. Elle est réalisée par la société seclinoise HCI construction pour qui l'ossature métallique a de vrais atouts face aux contraintes de l'immobilier d'aujourd'hui.



En construction près de l'église de Provin, la maison ne passe pas inaperçue.

PAR CÉDRIC GOUT
seclin@lavoixdunord

Des terrains constructibles de plus en plus chers. Des coûts de construction qui suivent la même pente. S'offrir sa maison individuelle selon ses plans est de plus en plus onéreux. Une solution réside peut-être dans l'ossature métallique. Thomas et Hubert Haquette, dirigeants de la société HCI constructions, en sont per-

suadés. Ils nous expliquent les avantages et inconvénients de ce type de structure.

Avantages. « Les temps de construction sont plus courts, explique Thomas. Tout est préparé en atelier. Les montants, les murs extérieurs et les menuiseries peuvent être montés sur un pan de mur. On n'a plus qu'à poser ensuite. » Il faut en moyenne six mois pour construire une maison à ossature métallique. Mais on est loin de l'idée que l'on peut avoir de la maison en kit. Les techniques et

« On n'utilise pas de ciment, pas de brique. Tout est sur mesure. Les ouvriers, qu'on appelle monteurs, n'ont plus qu'à assembler les poutres. »

matériaux ont évolué. L'épaisseur des poutres est de 12 cm et elles sont posées tous les 60 cm pour l'isolation.

Autre avantage : l'acier est moins cher que le bois. « De 10 à 20 %,

précise Thomas. Cela fait que, hors taxe, on est entre 1 000 et 1 300 € le m². Faire en dessous, c'est compliqué. »

Enfin, le chantier est plus propre. « On n'utilise pas de ciment, pas de sable. Tout est sur mesure. Les ouvriers, qu'on appelle monteurs, n'ont plus qu'à assembler les poutres numérotées entre elles. » Et de conclure en souriant : « C'est comme un jeu de construction. »

Inconvénients. Le métal est un bon conducteur, à la fois pour la chaleur et le froid. « Avec la cha-

leur, l'acier perd sa résistance mécanique, indique le dirigeant. On a donc besoin de matériaux qui ralentissent la progression de la chaleur. C'est pareil pour le froid, d'où le besoin de bien isoler. »

L'ossature créerait des interférences sur les appareils électroniques ? « Ce n'est pas vrai, répond Thomas. L'effet cage de Faraday survient quand le maillage métallique est étroit comme avec du béton armé. Mais avec 60 cm d'écart entre les poutres, il n'y a pas d'interférences. » ■

Environ dix maisons par an pour HCI constructions

SECLIN. Thomas Haquette a 25 ans et dirige l'entreprise créée par son père, Hubert, il y a trois ans. Ce dernier, âgé de 66 ans, a fait carrière dans la charpente métallique, pour l'industrie, « mais la construction pour le particulier a été toujours été un hobby pour moi », indique-t-il.

L'ossature métallique est plus répandue en Allemagne et aux États-Unis qu'en France. Mais après trois ans d'activités, Haquette Concept Immobilier fabrique environ dix maisons par an. Si la tendance est encore au bois, une nouvelle norme de ré-

glementation thermique pourrait bien donner l'avantage à l'ossature métallique moins coûteuse en matières premières, c'est l'avis de Thomas Haquette...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, toute construction neuve est soumise au respect des nouvelles normes de la Réglementation Thermique 2012. « Comme l'ossature métallique est moins chère à la construction, on peut dépenser plus pour l'isolation », indique Thomas.

HCI achète les poutres en acier galvanisé chez Arcelor Mittal qui a un département spécifique. Elles sont ensuite fabriquées par

SADEF. Les plans et les calculs de force sont réalisés par Thomas et son équipe et validés par un bureau d'études. « Pour des projets de moins de 170 m², nous faisons tout, indique le dirigeant. Au-delà, nous demandons les services d'un architecte que nous connaissons ou que le client a engagé. »

La société emploie dix personnes, dont une équipe chargée du montage. Le siège est rue Demazières à Seclin, où un showroom est en construction, et un atelier est installé à Carvin. En 2013, le chiffre d'affaires a été de 2 millions d'euros. ■ C. G.



Thomas Haquette, au siège de la société à Seclin, devant les plans d'une maison à ossature métallique construite à Carvin.